

écoutant pendant au moins 15 minutes l'honorable député de Brome-Missisquoi.

Je doute fort que même selon la définition du mot dramatique, offerte par l'honorable député de Lotbinière, le député de Brome-Missisquoi ait été dramatique. Mais, de toute façon, cette question pourrait être tranchée par les tribunaux ou par le BGR, et je vais laisser cette question aux autorités compétentes.

De toute façon, je dois remercier, au nom du ministre, l'honorable député de Lotbinière des opinions très pionnières, très optimistes et très progressives qu'il a émises et, soit dit en passant, il est lui-même un acteur de première classe.

[Traduction]

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 41.)

---